

Le Conseil en bref

TAUX D'IMPOSITION

Pas d'augmentation

Malgré le fait que la Commune s'apprête à faire face à des investissements très importants et à une baisse de la marge d'autofinancement, le Conseil communal a voté le maintien du taux d'imposition actuel, à 76,5 pour l'année 2017. ■

ENERGIES

Giratoires originaux

Un crédit d'étude de 70 000 francs pour la réalisation d'un concours d'idées en lien avec le projet de mise en place, dans des giratoires d'Yverdon-les-Bains, d'installations productrices d'électricité renouvelable, a été accordé. ■

CONSTRUCTION D'UN LOCAL

Travaux au cimetière

Le Conseil a aussi accordé 351 000 francs pour la création d'un local technique au cimetière. Ce projet a pour but de regrouper le dépôt des machines et des matériaux dans un hangar centralisé avec un accès au cimetière depuis la rue des Jordils pour les machines de service. Quatre arbres devront être abattus pour cette réalisation, mais ils seront compensés à proximité. Quant au déplacement des tombes cinéraires, il a été réduit au minimum, à savoir 30 urnes. ■

COLLÈGE DE LA VILLETTE

Surélever le bâtiment

Il faut, chaque année, plus de classes pour accueillir les nouveaux élèves yverdonnois. La Municipalité a décidé de surélever le collège de la Villette, afin de permettre la réalisation d'un étage supplémentaire et de quatre classes. Compte tenu de la planification à court terme, ce projet pour lequel un crédit de deux millions a été accordé, est apparu comme la meilleure solution. Le permis de construire a été délivré et les travaux devraient se terminer à fin juillet 2017. ■

Feu vert pour la réfection

YVERDON-LES-BAINS ■ Le Conseil a accordé un crédit de 7,3 millions pour métamorphoser l'un des axes majeurs de la Cité thermale. Les travaux débuteront en juin prochain.

Le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains, qui s'est réuni jeudi dernier, a donné son aval à l'important projet de réaménagement de la rue du Midi. A l'unanimité moins une abstention, un crédit d'investissement de 7,3 millions a été accordé pour ce colossal chantier, qui devrait débuter en juin 2017 pour s'étendre sur douze mois.

Ce projet a pour but de rendre cet axe important de la ville plus sûr et plus agréable aux utilisateurs et fait suite au crédit d'étude de 880 000 francs accepté par les élus en 2011. Mais il est également nécessaire car l'état des infrastructures en surface et en sous-sol impose une intervention rapide. Certaines canalisations datent, en effet, de la fin des années quarante et supportent mal les sollicitations engendrées par le trafic routier (près de 10 000 véhicules par jour), à l'origine de 24 fuites en douze ans.

Les différents services communaux seront impliqués sur ce chantier, qui s'étendra entre le canal Oriental et le carrefour des Moulins, et qui traitera tout

à la fois: de la rénovation et de la création des séparatifs d'eaux claires et usées, de la rénovation des réseaux de distribution d'eau potable, de gaz, d'électricité et de l'éclairage public, de la réfection de la chaussée et de l'installation d'un revêtement phonoabsorbant.

De plus, ce projet permettra de développer une géométrie routière qui favorisera la mobilité douce, améliorera la coexistence des différents usagers et offrira des aménagements plus sécurisés pour les cyclistes et les piétons que ceux actuels. Tout ceci sera fait en prenant garde de conserver l'offre globale de places de parc dans le périmètre. Si le réaménagement de l'un des secteurs de la route entraînera la suppression d'une vingtaine de places, elles seront compensées par l'aménagement de 37 emplacements sur le parking de la rue du Midi.

«Il n'y a pas de miracles. Pendant quelques mois, la moitié du trafic de la rue du Midi sera dévié et, quelle que soit la variante choisie, cela entraînera des difficultés pour les riverains», regrette le municipal



Les infrastructures de la rue ont besoin d'être rénovées.

Michel Duperrex

Pierre Dessemontet, en précisant que l'Exécutif veut que ce chantier dure le moins longtemps possible.

LES FLEURETTES ■ Plan de quartier accepté par le Conseil communal

Un troisième bâtiment pourra sortir de terre

Deux bâtiments d'une dizaine d'appartements ont déjà poussé dans le quartier des Fleurettes. Un premier en parallèle de la rue des Uttins, un second aux abords de l'avenue de Grandson. En accord avec le propriétaire de la parcelle, la Ville a développé un plan de quartier, qui a été approuvé jeudi dernier par le Conseil communal.

Cette nouvelle planification prévoit la réalisation d'un troisième bâtiment et des

aménagements extérieurs, dont une aire de jeux, tout en offrant une vision d'ensemble du projet, tant pour les aspects architecturaux que paysagers. Suite à plusieurs oppositions, la Municipalité a réduit d'un niveau la hauteur du bâtiment, qui se trouve à proximité de villas et de petits immeubles.

«Le refus du plan de quartier et de son règlement entérinerait un statu quo et une moins-value dans le quartier. En effet, si le troisième bâtiment n'était pas construit, les

aménagements paysagers ne verraient pas le jour», a conclu Jean-David Chapuis, au nom de la commission chargée de l'examen du préavis en question.

Cette dernière, qui a recommandé d'accepter le projet, a tout de même émis le vœu que les trottoirs prévus soient prolongés à l'ensemble du plan de quartier et qu'un marquage plus visible de l'indication «30km/h» soit prévu sur les tronçons concernés. ■

M. AT ■

de la rue du Midi



Pendant les travaux, il sera possible d'utiliser la rue du Midi dans le sens est-ouest, alors que la circulation en sens inverse se fera par une déviation, notamment par le nouveau pont des Isles, sur l'avenue des Trois-Lacs. **MURIEL AUBERT** ■

ENERGIES ■ Crédit de 581 000 francs accordé Quatre centrales solaires

Labélisée cité de l'énergie depuis 2010, Yverdon-les-Bains continue à augmenter sa production d'électricité de manière renouvelable et locale. Le Conseil communal a accepté la demande d'un crédit de 581 000 francs pour installer des centrales solaires photovoltaïques sur les bâtiments du centre funéraire, de la salle de gymnastique de la Marive, du Service des énergies et du collège de la Villette.

Ces bâtiments représentent les deux premières étapes, sur trois,

du projet. L'étude de la dernière partie, concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur le futur collège des Rives, se fera en 2018. La mise en service de ces technologies sur les toits de La Marive, au centre funéraire et à la Villette est prévue pour le deuxième trimestre 2017.

Ce projet s'inscrit dans la politique climatique et énergétique 2014-2018, destinée à produire 20% des besoins d'énergie de manière renouvelable et locale.

M. AT ■

POLICE NORD VAUDOIS ■ Commission sécuritaire Reprise de contrôle du Législatif sur la police

Plusieurs voix, issues de tous les partis politiques à l'exception du PLR, s'étaient élevées pour s'inquiéter de la perte de contrôle de la Ville et du Conseil communal sur Police Nord vaudois, qui assure la sécurité de la Cité thermale, d'Orbe et de onze villages, ainsi que de son financement. Suite à la motion de Cédric Pillonel (Les Verts) et de Giancarlo Valceschini (PS), déposée en juin dernier, la Municipalité a proposé de mettre sur pied une commission sécuritaire pour répondre au déficit de contrôle de la part des représentants du Législatif yverdonnois.

«Enfin! Il a fallu treize interventions parlementaires pour que la Municipalité daigne enfin se soucier de nos appels», a lancé Cédric

Pillonel. Cette solution permettra à sept membres du Législatif de siéger et de représenter la ville au sein de l'association, afin de prendre part aux décisions sur Police Nord vaudois. Ils défendront les prises de position et les décisions adoptées en séance de commission avec la Municipalité et le représentant du service les de la séance de l'assemblée intercommunale, avec les 32 voix (le conseil intercommunal de l'association est constitué de 62 voix, dont 32 pour Yverdon-les-Bains).

La mise en oeuvre de cette commission sécuritaire doit cependant passer par une modification des statuts de l'association intercommunale, qui pourrait se faire d'ici la fin de l'année. **M. AT** ■



Les élus n'avaient pas pu se prononcer sur le nouveau poste de police de la gare.

Duperrex-a

Divers

A VOS AGENDAS

Test de lampadaires

Le nouvel éclairage LED qui pourrait être installé au centre-ville sera testé sur la place Pestalozzi le 18 octobre, dès 20h. ■

dures dans ce lieu public l'inquiètent. Christian Giroud a donc posé une série de questions pour que cet édifice public retrouve sa fonction d'origine. ■

QUESTIONS

Pour que les WC retrouvent leur fonction

Au nom des Verts, Christian Giroud a présenté quelques photos montrant l'état des toilettes publiques du pont de Gleyres. Des aiguilles de seringues, des taches de sang, des tissus et tampons imbibés de sang et d'autres déchets abandonnés par les consommateurs de drogues

INTERPELLATION

Amélioration des conditions de travail

Gildo Dall'Aglio est intervenu pour demander une amélioration des conditions de travail des Conseillers communaux. «Le cadre dans lequel nous débattons n'est pas à la hauteur», a-t-il indiqué. Il demande l'aménagement d'une nouvelle salle de débat avec, notamment des tables et propose d'utiliser la salle historique de L'Aula Magna. ■